



**ÉCOLE PRIMAIRE
COULEURS ARC-EN-CIEL**

2 /4 le clos d'Enneval
27120 Ménilles

☎ 09 67 19 57 19

@ ce.0271535x@ac-rouen.fr

Conseil d'école n°3, année 2022 / 2023, le
20 juin 2023.

Ordre du jour :

- Rentrée 2023 – 2024
- La fin d'année 2022 - 2023
- Les projets de la mairie
- L'association des parents d'élèves
- Les représentants des parents d'élèves
- Questions

Membres du conseil

Présents :

- Municipalité : M. Courtat, M. Morisot, Mme Le Ray, Mme Bernardi, M. Graffin, Mme Lebel
- Equipe enseignante : Emilie Titren, Véronique Gougerot, Annabelle Bride, Laurence Vieugué, Chloé Becquet, Charlène Dupuis, Laurence Benoist, Mathieu Margelin
- Représentants de parents d'élèves : Mme Gouet, Mme Lenoble, Mme Salnikov, Mme Chatelain, Mme Heurtaux
- Représentants de l'APE : Mme Guichet et Mme Lenoble

Excusés : Léa Chauveau, Audren Vatinet, M. Cortès (IEN)

Introduction :

Mme Becquet déclare la séance ouverte à 18h et remercie tous les participants pour leur présence au conseil d'école.

Exceptionnellement, pour des raisons de santé, Mme Chauveau ne pourra pas présider le conseil d'école, c'est donc Mme Becquet qui la remplacera pour cette séance.

Une feuille d'émargement circule pour recenser les présents.

Les représentants de la mairie se proposent comme secrétaire de séance.

Bilan des réalisations année 2022 – 2023 :

Comme nous l'évoquions lors du dernier conseil d'école, il y aura une fermeture de classe l'année prochaine. Nous passerons donc à 7 classes sur l'école. C'est le poste de Mme Murguet, qui est actuellement en congé longue maladie, qui est concerné par cette fermeture.

Il y aura également du changement dans l'équipe enseignante car Mme Chauveau quittera le poste de direction à la fin de l'année scolaire. Il y aura donc une nouvelle directrice. De plus, Mme Dupuis, remplaçant actuellement Mme Vatinet, et Mme Becquet, remplaçant Mme Murguet, ne seront donc également plus présentes l'année prochaine.

Concernant les effectifs de l'année prochaine, il y aura, normalement, 7 PS, 14 MS et 19 GS donc 40 élèves en maternelle. Il y aura 10 CP, 19 CE1 et 25 CE2 donc 54 élèves en cycle 2. Et enfin, il y aura 30 CM1 et 25 CM2 donc 55 élèves en cycle 3. Ce qui fait 149 élèves dans l'école.

Ces élèves seront donc répartis sur 7 classes, ce qui fait une moyenne de 21,2 élèves par classe.

Voici la répartition qui a été choisie pour l'année prochaine :

- PS / MS : 7 + 14 donc 21 élèves
- GS : 19 élèves
- CP / CM1 : 10 + 8 donc 18 élèves
- CE1 : 19 élèves
- CE2 : 25 élèves
- CM1 : 22 élèves
- CM2 : 25 élèves

Le nombre de petite section étant inférieur à 10 élèves, l'équipe enseignante a estimé qu'une rentrée échelonnée sur deux jours n'était pas indispensable. Par conséquent, tous les élèves de maternelle rentreront le même jour.

Les évènements et les projets

Voici les projets qui ont été réalisés dans chacune des classes depuis le dernier conseil d'école :

- Sortie de fin d'année des classes de maternelle : visite de la Ferme des Pâtures à Orvaux.
- Les classes de CE2 sont venues lire des histoires dans les classes de maternelle.
- Plantation de pieds de tomates pour les classes de PS / MS et CE2 papillons lors de la fête du printemps.
- Décoration du sol de la cour de récréation et les fenêtres y donnant accès par les classes de PS / MS, de CE2 et de CM1 pour la kermesse.
- Après-midi jeux de société avec les parents pour les PS / MS.
- Préparation de gâteaux pour la vente de gâteaux par les classes de PS / MS et de CE2 papillons.
- Sortie de fin d'année des CE2 : Matinée sportive à Arbr'en Ciel à Evreux pour faire de l'accrobranche et séance de cinéma pour visionner « Le Chant de la mer » de Tom Moore.
- Fleurissement de la cour avec l'aide de M. Graffin dans les jardinières par les CE2 coléoptères.
- Construction d'un composteur avec l'aide d'un animateur SNA par les élèves d'élémentaire.
- Participation à l'exposition de la grande lessive sur le thème de « Ma cabane est/et la tienne » par toutes les classes et en plus réalisation de cabanes au château de Ménilles pour les CE2 papillons.
- Réalisation de semis de tournesol par les CE2 coléoptères lors de la fête du printemps.

- Rencontre intergénérationnelle autour de jeux de société pour les classes de CP, CE1, CM1 et CM2.
- Fête des 100 jours d'école pour les classes de CP et CE1 (ateliers-défis de collections de 100 objets).
- Journée sportive au stade de Pacy-Ménilles organisée par Axel sur le thème du football pour les CP, CE1, CE2 papillons le matin et les CE2 coléoptères, les CM1 et les CM2 l'après-midi.
- Cycle de volley les mardis après-midi pour les CP et les CE1.
- Atelier plantations par les CP lors de la fête du printemps.
- Exposition de photos à la salle du moulin sur la faune de la vallée d'Eure.
- Les classes de PS /MS, MS / GS et les CE2 papillons ont bénéficié de l'intervention d'un boulanger à l'école et ont pu fabriquer leur propre pain.
- Lecture des CE2 dans la classe des MS / GS.
- Classes de CE2 : Les élèves ont réalisé leur propre album, en utilisant les images d'un album sans texte (Classe de Lune). Ils ont écrit les textes puis les ont ajoutés aux images qu'ils avaient préalablement scannées à l'aide des iPads de l'école et l'application BookCreator.
- Journée sport adapté pour les CM1 et CM2 avec des enfants en situation de handicap.
- Echange avec les élèves de 6^{ème} pour les CM1 et les CM2.
- La classe de MS / GS a fait des plantations dans le potager de l'école maternelle (radis, fraises, pommes de terre...).
- Festival du livre (sur 2 ans, l'école a gagné 400 euros de livres).
- Ventes de gâteaux.
- Chorale pour la kermesse.

Les projets à venir :

- Sortie au château de Ménilles pour les classes de maternelle, de CE2 papillons et coléoptères et CM1.
- Illustration d'expressions (sens figuré / sens propre) par les CM1 pour les présenter aux CE2.
- Réalisation de cerfs-volants par les CM1 qui seront présentés à la classe de PS / MS.
- Sortie de fin d'année des CP, CE1, CM1 et CM2 : visite du château de Beaumesnil.
- Visite des GS dans la classe CP.
- Jeux de société avec les parents dans la classe des MS / GS.

Points travaux :

Remerciements à M. Graffin pour les jardinières dans la cour côté élémentaire, pour la remise à neuf des peintures dans la cour côté maternelle (circuit vélo, marelle, etc.), pour le trou de la capsule temporelle, pour la réparation de la bibliothèque dans la classe de CE2 coléoptères, pour les différents travaux de réparation toujours effectués rapidement. Remerciements également à son équipe pour l'installation de l'estrade pour la kermesse et son démontage.

À prévoir :

- Réparation de la bibliothèque de la classe de CP
- Déménagement de plusieurs classes côté élémentaire et stockage des meubles non utilisés (*les classes vides côté rue pourront être utilisées provisoirement*)
- Demande d'un préau dans la cour côté maternelle pour pouvoir sortir quand même avec les élèves en cas de pluie (*cela va être étudié par la mairie*)

- Repeindre les bancs de la cour côté maternelle (*prévu dans le projet aménagement de la cour ainsi que la pose d'un récupérateur d'eau de pluie près du garage à vélo. Les travaux seront faits cet été malgré le refus de subvention*)
- Le prunier mort dans la cour côté rue a été enlevé. Mme Vieugué a proposé à M. Graffin de donner des rejets de lilas de son jardin pour le remplacer cet automne.

Les projets de la mairie

- Le photocopieur couleur sera en place pour la rentrée scolaire. Avec mise en place de quotas par professeur des écoles.
- Les mini PC sont réparés et passés en linux avec programmes récents, en liaison avec la directrice de l'école.
- Après un test de 6 jours, les repas « en liaison froide », cuisinés en cuisine centrale et réchauffés avant les repas, les élèves n'ont pas vu d'écarts. En relation avec le RPE, le choix de passer en liaison froide, avec une prise en charge d'un complément par la mairie, permet de rester, au moins pour le premier trimestre, au tarif de 4.45€ par repas, évitant une hausse à 5.51€.
- Pour diminuer le bruit dans le réfectoire, plusieurs mesures :
 - Mise en place d'un adulte chargé de veiller au bon déroulement des repas
 - Pour l'élémentaire, un Permis de Bonne Conduite ; 12 points au départ et suivant un barème préétabli, perte de points (et possibilité d'en regagner). Plus de points, convocation des parents en mairie : avertissement, puis si récidive, exclusion d'une semaine de la cantine, puis deux semaines.
 - Venue de personnes âgées pour déjeuner avec les élèves, faisant un brassage de générations
- La mairie note les demandes d'aménagement des professeurs des écoles ; sera étudié et fait en fonction de l'urgence et du coût et des aides de l'état, département et SNA.
- Enfin suite à la confirmation de la fermeture de classe, et des petits effectifs en entrée en maternelle, confirmation de la fermeture de la zone orange de l'école : projet de déplacement de la bibliothèque côté rue, et l'arrivée de deux associations sur les deux classes côté cour.
- CME (Conseil Municipal des Enfants) : En concertation et avec validation du groupe enseignants, des actions peuvent être réalisées en collaboration avec le Conseil Municipal des Enfants de Ménilles : interventions dans le cadre de l'éducation civique (le maire et les élections municipales) ; participation à des actions dans le cadre de la citoyenneté (plantations, création d'un banc de l'amitié à installer dans la cour de récréation ; attitudes et comportements à adopter en qualité de citoyens, etc.) ; tout type d'action permettant une vie sereine et citoyenne au sein de l'école.

Les parents d'élèves (RPE et APE).

POINT RPE : Questions, remarques et attentes des parents suite au sondage

47 parents ont répondu au sondage.

- *Concernant la garderie* : 43 % des parents sont plutôt satisfaits, 37 % sont très satisfaits et 18 % moyennement satisfaits.

L'amabilité et la convivialité du personnel sont soulignées, les enfants aiment globalement aller à la garderie.

Des parents trouvent qu'il faudrait agrandir la plage horaire et réduire un peu le prix car ils le trouvent un peu élevé. Le prix et les horaires de la garderie resteront inchangés pour le moment. La mairie va revoir avec le personnel pour voir s'il est possible de faire garderie à l'extérieur en période de beau temps.

Les parents sont invités à contacter Monsieur Morisot à la mairie s'ils souhaitent faire des remarques sur l'encadrement lors des temps de garderie.

- *Concernant la cantine* : 41 % des parents sont moyennement satisfaits, 37 % sont plutôt satisfaits, 15 % ne sont pas satisfaits et 6 % sont très satisfaits.

L'année d'imposition qui est prise en compte pour le calcul de la tarification de la cantine est l'année précédente.

Un nouvel appel d'offres pour le prestataire est prévu en septembre 2024, à l'issue de l'engagement avec Convivio. De plus, la mairie a transmis aux parents via Educartable, un courrier au sujet des repas.

Le cuisinier est informé du retour de certains enfants sur les plats épicés ou relevés et va y veiller.

Concernant les sauces, elles sont principalement servies à part du plat.

Les enfants sont invités à goûter les plats mais ne sont jamais forcés à manger.

- *Concernant la sécurité* : 43 % des parents sont plutôt satisfaits, 41 % sont très satisfaits, 10 % sont moyennement satisfaits et 4 % ne sont pas satisfaits.

Le réagencement autour de l'école est plutôt positif même si la vitesse excessive de certaines voitures reste encore à déplorer.

Il est prévu d'installer des panneaux « défense de fumer » devant l'école. De même, des actions sont en cours de réflexion pour sécuriser les abords de l'école.

L'agressivité entre certains enfants sur les temps de récréation a été pointée.

- *Concernant le troisième trimestre scolaire* :

L'existence des sorties scolaires pour les enfants est appréciée. Il est rappelé que sur ces temps, les enseignants, notamment pour les plus petits, veillent à ce que chacun mange son repas du midi.

La liaison avec le collège a eu lieu le 19 juin pour les classes de CM1 ET CM2.

Au sujet du Conseil municipal des enfants, la présentation de ce conseil a été réalisée en lien avec les enseignantes sur un temps d'éducation civique, dans le cadre d'une explication sur le rôle d'une commune et d'un maire. Une vidéo pédagogique est diffusée, suivie de la remise d'un livret explicatif à tous les enfants. À cette occasion est abordé le conseil municipal des enfants. À l'avenir, les enfants de Ménilles qui souhaitent se proposer le feront sur un autre temps que celui dédié à la présentation. D'autre part, si des CME sont tenus dans d'autres municipalités, l'équipe enseignante et la mairie seraient d'accord pour les accueillir et partager ce temps d'éducation civique tous ensemble.

Des remerciements ont été adressés à l'équipe enseignante et aux personnes impliquées « pour rendre la vie plus belle à l'école » : présence d'un poulailler, table de ping-pong, le sport le midi, les activités manuelles...

À la question sur la répartition des classes, celle-ci figure au début du compte rendu.

Faire des spectacles à la place des chorales lors de la kermesse n'est pas réalisable car cela demande beaucoup de travail en amont.

Questions

Conclusion

Le troisième conseil des écoles, qui s'est déroulé dans une bonne ambiance, s'est terminé à 20h10.